

Délibération au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du vendredi 6 février 2026

Associations œuvrant dans le champ de l'éducation à l'environnement et de l'éco-citoyenneté: appel à projets 2026 et conventions.

Numéro E-2026-6

Dans un contexte d'urgence climatique et de préservation du vivant, la sensibilisation et l'accompagnement au changement des comportements constituent un levier majeur pour promouvoir sobriété et résilience.

Renforcer cet axe est un objectif partagé par l'ensemble des acteurs tant au niveau national, qu'international depuis la Charte de Belgrade de l'UNESCO aux ODD de l'ONU.

Le tissu associatif local est fortement mobilisé. Leurs projets participent pleinement à la réussite des politiques publiques portées par la collectivité et à l'atteinte des objectifs de mobilisation inscrits dans son Plan Climat. De nombreux domaines sont concernés : alimentation saine et durable, enjeux autour de l'eau, des déchets, des mobilités, des énergies, de la préservation du vivant et du bien-être animal etc.

La dynamique engagée depuis 2021, marquée par la création d'un réseau d'éducation à la nature et à l'environnement (ENE) et le rapprochement de structures issues de l'éducation populaire, du milieu naturaliste, de l'économie sociale et solidaire doit continuer à être soutenu.

Il est proposé au Conseil d'accéder favorablement aux demandes de subvention de ces structures et de renouveler pour cette année l'aide de la collectivité dans la continuité des années précédentes.

Deux dispositifs de soutien existent : les conventions d'objectifs et l'appel à projets annuel.

I. CONVENTIONS D'OBJECTIFS

Il est proposé de renouveler les conventions des associations mentionnées ci-dessous pour permettre la poursuite des actions.

Les conventions sont la traduction d'un dialogue partenarial, une coopération qui illustre la convergence des objectifs associatifs avec les politiques portées par la collectivité en vue d'exercer un effet levier sur un temps long profitable aux changements de comportement.

Les comités annuels de suivi se sont réunis pour présenter les bilans annuels d'activités de l'année écoulée et évoquer les perspectives et projets pour l'année à venir. Ces documents sont étudiés par le service Coopération et animation des transitions et joints à la présente délibération.

Le versement de la subvention annuelle se fera en 2 temps : un acompte de 60 % à la réception de la convention financière signée, le solde au 3ème trimestre sur présentation des pièces justificatives démontrant notamment le bon avancement dans la réalisation des objectifs établis dans la convention.

1) Alter Alsace Énergies (AAE) : 93 000 €

L'association a pour objectif de promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables. Elle assure de nombreuses interventions à l'intention de différentes typologies de publics : particuliers, entreprises, collectivités mais également de la sensibilisation aux éco-gestes auprès du grand public et des scolaires.

La convention pluriannuelle d'objectifs établie pour la période 2025-2028 prévoit trois axes d'intervention concernant :

- la sensibilisation à l'environnement sur les enjeux de l'énergie et la sobriété auprès de scolaires et du grand public,
- l'auto-rénovation accompagnée auprès d'un réseau de professionnels artisans et du grand public,
- la promotion du solaire thermique et de la filière bois.

Bilan 2025 : (cf. détails en annexe)

Axe 1 : huit classes de cinq établissements strasbourgeois et deux classes sur La Wantzenau ont été en touchées en 4 séquences soit 232 élèves sensibilisés avec la remise d'un rapport de préconisations techniques pour trois établissements et deux sont en cours de rédaction. Une quarantaine d'ateliers ont été conduits auprès de différentes institutions sur Strasbourg, Schiltigheim, Bischheim, Illkirch et Breuschwickersheim.

Axe 2 : cinq ateliers étalés de janvier à novembre ont permis d'aborder différentes techniques et thématiques sur le confort et la qualité de l'air en rénovation, les enduits intérieurs en terre crue, les matériaux isolants biosourcés...auprès d'un public professionnel.

Axe 3 : concernant le solaire thermique les résultats sont plus mitigés, la stratégie de communication et d'action nécessite des ajustements.

Pour l'ensemble des actions prévues, **il est proposé d'attribuer à l'association la somme de 93 000 € pour l'exercice 2026.**

2) Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) :

15 000 €

L'association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique Grand Est, est une association scientifique et technique qui œuvre depuis plus de 60 ans pour une meilleure connaissance et une prévention plus efficace des phénomènes de pollution atmosphérique et de leurs effets sur la santé et l'environnement, membre du réseau ARIENA, elle est un acteur dynamique dans ce domaine.

La mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026 s'est construite autour des axes de travail suivants :

- sensibiliser et mobiliser les professionnels et le grand public vers des changements de comportements plus respectueux de la qualité de l'air et les aider à être acteur de leur santé,
- assurer une meilleure information sur les dangers de la pollution atmosphérique et promouvoir les bons gestes notamment auprès des publics les plus fragiles (femmes enceintes, enfants etc.).

Bilan 2025 : (cf. détails dans l'annexe) les résultats sont conformes aux objectifs fixés.

Deux conférences débats ont réuni plus d'une cinquantaine de participants, elles se sont tenues le 25 mars 2025 à Strasbourg sur la précarité énergétique et le 23 septembre 2025 à Lingolsheim au CSC l'Albatros sur l'impact des différents modes de transport sur la qualité de l'air et du climat. Sur les communes de Strasbourg, Illkirch et Lingolsheim, Schiltigheim, dix-sept ateliers qualité de l'air intérieur ont sensibilisé près de 290 personnes dont majoritairement des enfants en cycle 2 et 3 issus de six groupes scolaires différents et quatre centres socio-culturels ou assimilés. Entre février et novembre quatre sessions de formation à l'attention de professionnel·les de la santé ont touché 106 personnes. Enfin douze séances « sur les pistes de l'air » ont sensibilisé 320 personnes issues de douze établissements scolaires de Strasbourg, Illkirch et Schiltigheim.

Ainsi ce sont 767 personnes qui ont bénéficié d'une action réalisée par l'APPA au cours de l'année écoulée.

Dans le cadre de la convention d'objectifs 2023-2026, **il est proposé d'attribuer à l'association la somme de 15 000 € pour l'exercice 2026.**

3) Ferme de la Ganzau : 10 000 €

Il est proposé d'établir une première convention pluriannuelle d'objectifs (2026-2028) avec l'association de la Ferme éducative de la Ganzau, jusque-là soutenue dans le cadre de l'appel à projets annuel.

Un travail collaboratif mené avec l'ARIENA, tête de réseau régionale des associations d'éducation à l'environnement, a permis de faire évoluer les orientations pédagogiques de la ferme. Celles-ci se recentrent désormais sur la saisonnalité de l'alimentation, la culture biologique et une approche renouvelée de la relation aux animaux de la ferme.

Créée en 1999 au sein de l'exploitation familiale de M. Burgmann, la Ferme éducative de la Ganzau a pour mission de sensibiliser les enfants aux valeurs de l'agriculture

durable et à une alimentation responsable. À travers des visites pédagogiques et des activités nature, elle offre un espace de découverte de l'agriculture, de la biodiversité et des écosystèmes. Située sur une exploitation en maraîchage biologique, la ferme permet aux participants d'explorer les pratiques de l'agriculture durable, la saisonnalité des productions et les principes du circuit court.

Il doit également contribuer à favoriser l'autonomie des enfants lors des animations et leur donner si possible, un sens des responsabilités comme lors d'ateliers de nourrissage ou d'entretien des animaux. Les animaux sont considérés comme des êtres sensibles et dignes de respect.

Il est proposé au vote du Conseil, une **première convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2026-2028**. Elle s'est construite autour des axes de travail suivants :

- découverte de la nature nourricière et valorisation des productions locales respectueuses de l'environnement : connaissances générales en lien avec le monde de la ferme, de l'agriculture biologique locale et de saison (circuit court) pour une alimentation saine et équilibrée, techniques et enjeux liés à l'agriculture biologique ;
- sensibilisation à la nature, à la biodiversité et aux espaces naturels sensibles : découverte des écosystèmes de proximité, respect de la vie sous toutes ses formes, lien entre l'homme/l'enfant et la nature,
- présenter les animaux de la ferme dans des conditions garantissant leur bien-être (respect des 5 libertés) lors d'ateliers de nourrissage ou de simple observation.

Bilan 2024 : (cf. détails dans l'annexe) en rapport avec l'action soutenue dans l'appel à projet 2025.

Les enfants de classes maternelles représentent la grande partie du public accueilli (3 740 enfants) puis dans une moindre mesure les primaires (1296). Le club nature animé pendant les petites vacances permet de sensibiliser 245 enfants de 5 à 12 ans. Lors des Journées portes ouvertes ou d'événements de fin d'année, le grand public peut découvrir le lieu.

Pour l'ensemble des actions prévues, **il est proposé au vote du Conseil d'attribuer à l'association la somme de 10 000 € pour l'exercice 2026** sur le budget du service Coopération animation des transitions.

4) Strasbourg Initiation Nature Environnement (SINE) : 173 000 €

Créée en 2000, l'association SINE a pour mission de coordonner, promouvoir et développer des actions d'éducation à la nature et à l'environnement auprès de tous les publics sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Elle fédère des associations engagées dans ce domaine et met son expertise pédagogique au service de projets de sensibilisation du citoyen sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle anime le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement depuis 2010.

Le renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2026-2029 s'est construit autour des axes de travail suivants par publics ciblés:

- faire du CINE de Bussierre un lieu de référence et de formation en matière

- d'éducation à la nature et à l'environnement qui rayonne sur le territoire métropolitain,
- renforcer le rôle de l'éducation à la nature et à l'environnement dans les apprentissages ou dans l'offre péri et extra-scolaire (culture du dehors, pédagogie de la liberté) sur le territoire de l'Eurométropole,
 - permettre une mise en lumière des sites naturels auprès et avec la population qui valorise les richesses du patrimoine écologique local et protège le vivant végétal et non humain,
 - coordonner les associations œuvrant sur le territoire de l'Eurométropole et renforcer ce maillage pour faire vivre un réseau dynamique et acteur de la stratégie eurométropolitaine d'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté. Ce rôle de coordination vise à assurer une cohérence territoriale des actions d'éducation à l'environnement.

Bilan 2025 : (cf. détails dans l'annexe) les résultats sont conformes aux objectifs fixés.

L'année totalise 16 902 participants dont 12 893 différents, pour 1 213 demi-journées d'animation et 4 nuitées. Tout public confondu, 18 communes de l'Eurométropole ont été concernées par une action : Achenheim, Bischheim, Blaesheim, Eckbolsheim, Eckwersheim, Eschau, Fegersheim, Hoenheim, Holtzheim, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim, Osthoffen, Ostwald, Reichstett, Schiltigheim, Souffelweyersheim, Strasbourg, Wolfisheim.

Les scolaires représentent 70 % du public avec plus de 11 800 élèves de la maternelle au lycée, autour d'activités nature, climat, biodiversité et alimentation durable (3 844 en maternelle et 5 501 en primaire soit au total 9 345 élèves).

Les loisirs accueillent 1 368 participants, entre clubs nature, séjours saisonniers et animations périscolaires.

Le grand public rassemble 4 594 personnes grâce à de nombreux événements, ateliers, sorties nature et expositions.

Les formations professionnelles regroupent 341 participants, centrées sur l'école du dehors, l'animation nature et l'agriculture durable. Les publics spécifiques bénéficient de 23 demi-journées autour du bien manger, des saisons et des cinq sens.

Plus de 80 structures (établissements scolaires, CSC, associations...) sont impliquées. Les thématiques les plus développées concernent la découverte de la nature, l'alimentation durable, la biodiversité, les saisons et le vivre dehors.

A noter que l'Eurométropole de Strasbourg, par la mise à disposition du Centre d'Initiation à l'Environnement situé 155 rue Kempf soutient l'association par un avantage en nature estimé à 24 785 €. La convention d'occupation temporaire est renouvelée pour la période 2026-2029.

Dans le cadre de l'avenant à la convention d'objectifs 2022-2025, **il est proposé d'attribuer à l'association la somme de 173 000 € pour l'exercice 2026** dont 5 000 € sur le budget du service Collecte et valorisation des déchets, 4 000 € dans le cadre du Contrat de Ville et le reste soit 164 000 € est porté par le service Coopération animation des transitions qui coordonne et anime le partenariat.

5) TRION : 5 000 €

TRION-Climate est une association de droit allemand dont l'objet est la promotion de la protection de l'environnement à travers la création de synergies transfrontalières dans le domaine du climat et de l'énergie dans la Région Métropolitaine Tri nationale du Rhin Supérieur.

L'activité de l'association porte sur une offre complète de manifestations, de formations, de visites et autres activités similaires dans le domaine du climat et de l'énergie promouvant le transfert de savoirs et d'expériences de façon transfrontalière.

Bilan 2025 : (cf. détails dans l'annexe) les résultats sont conformes aux objectifs fixés.

En 2024 et 2025, TRION a organisé neuf colloques trinationaux et produit quatre revues sur des sujets en lien avec la mobilité durable, la politique climatique, les outils de financement de la coopération climat-énergie et les résultats du projet Interreg CO2InnO. Plusieurs cartes interactives en lien avec l'énergie ou les bonnes pratiques pour l'adaptation au changement climatique ont été réalisées.

En lien plus particulier avec l'Eurométropole de Strasbourg, TRION a relayé la communication et contribué à la dimension trinationale des Assises Européennes de la Transition Énergétique qui s'est tenue pour la première fois à Strasbourg en juin 2025. Une table ronde a été organisée sur la géothermie profonde dans le Rhin supérieur ainsi qu'une visite technique à Bruchsal.

Enfin l'association a participé à l'étude de la mission opérationnelle transfrontalière (MOT) portant sur la planification énergétique du bassin de vie Strasbourg-Ortenau. Elle a pu fournir des éléments sur les mécanismes de gouvernance, les obstacles et avancées en matière de coopération énergétique transfrontalière.

Il est proposé de renouveler la convention pluriannuelle d'objectifs sur la période 2026-2028 et **d'attribuer à l'association la somme de 5 000 € pour l'exercice 2026.**

6) Uni-Vers-Abeille (UVA) : 15 000 €

Créée en 2018, l'association a mené plusieurs projets et développé tout un panel de compétences auprès de différents publics (jeunes ou adultes, personnes handicapées), au travers de diverses méthodes de sensibilisation adaptées à différents types de publics et lieux (milieu scolaire, extra et périscolaire, CSC, jardins partagés, etc.). Elle intervient régulièrement et de manière croissante depuis 2018 dans les établissements scolaires de la maternelle à l'élémentaire, et anime chaque année près de 300 ateliers de sensibilisation.

La mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026 s'est construite autour des axes de travail suivants :

- participer à la sauvegarde des pollinisateurs et de la biodiversité,
- informer, sensibiliser et accompagner les différents publics vers des comportements plus respectueux de l'environnement et favorables aux pollinisateurs.

Bilan 2025 : (cf. détails dans l'annexe) les résultats sont conformes aux objectifs fixés.

236 ateliers réalisés en classe pour 192 prévus initialement et dix-neuf ateliers grand

public ont permis de sensibiliser 4 680 enfants et 461 adultes. Cela correspond à vingt-cinq établissements scolaires différents répartis sur huit communes et dix QPV du territoire. Dix-neuf nichoirs supplémentaires ont été installés cette année ce qui complète un dispositif existant de 140 nichoirs ainsi les actions de sensibilisation sur le rôle et la préservation des pollinisateurs sont combinées à une action directement impactante sur le territoire. A noter une trentaine d'ateliers a été prise en charge par l'association en sus de la convention.

Dans le cadre du renouvellement à la convention d'objectifs 2023-2026, **il est proposé d'attribuer à l'association la somme de 15 000 € pour l'exercice 2026.**

7) Synthèse des structures avec convention :

| NOM | Montant 2026 |
|--|---------------------|
| Alter Alsace Énergies | 93 000 € |
| Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique | 15 000 € |
| Ferme de la Ganzau | 10 000 € |
| Strasbourg Initiation Nature Environnement | 173 000 € |
| TRION | 5 000 € |
| Uni-Vers-Abeille | 15 000 € |
| TOTAL | 311 000 € |

II. APPEL À PROJETS

La liste des associations et la synthèse des projets soutenus sont annexées à la présente délibération dans le cadre de l'appel à projets annuel (cf. annexe).

Cette forme de soutien encourage l'innovation et l'incubation de projets permettant d'approcher de nouveaux publics ou territoires, mettant en œuvre des modalités d'intervention inspirantes ou ludiques visant à rendre l'écologie populaire, enthousiasmante et non moralisante. Ce soutien ne peut être accordé sur un même projet plus de trois ans. Le règlement de cet appel à projets qui fixe les priorités en lien avec les objectifs des politiques publiques contribuant au plan climat ainsi qu'aux enjeux d'ancrage territorial et de mobilisation citoyenne.

Le versement de la subvention annuelle se fera en une seule fois par voie d'arrêté, les montants ne dépassant pas les 10 000 €.

| NOM | Montant 2026 |
|------------------------------------|---------------------|
| AHBAK | 1 900 € |
| ALSACE TECH | 3 000 € |
| ANTIGONE- SOUFFEL EN TRANSITION | 6 500 € |
| ART BOHRIE CULTURE | 5 000 € |
| AU BOUT DU FIL: ARTS ET EVENEMENTS | 4 500 € |
| CHEZ STELLA | 4 000 € |

| | |
|--|-----------------|
| CIE ECHOGRAPHE | 2 000 € |
| COOPERATIVE ALIMENTAIRE DU TEMPLE NEUF | 4 000 € |
| ESCADRILLES POETIQUES | 3 000 € |
| ETHOSPH'R | 5 000 € |
| EXPLORATEURS DE NATURE | 3 700 € |
| FAMILLES D'ILLKIRCH | 4 900 € |
| IMMALA | 4 500 € |
| INTEGRATION EDUCATION SYNERGIE (IES) | 2 500 € |
| LA GROSSO MODO | 3 000 € |
| LES COLS VERTS | 7 000 € |
| LES OMBRES DES SOIRS | 3 500 € |
| LES PETITS DEBROUILLARDS | 2 500 € |
| LIFETIME PROJECTS | 2 500 € |
| MA PETITE PLANETE | 1 000 € |
| MIRA- MÉMOIRE DES IMAGES REANIMEES D'ALSACE | 5 000 € |
| OASIS - QUAI JACOUTOT | 2 500 € |
| SAMU DE L'ENVIRONNEMENT | 1 500 € |
| SAVOIRS VIVANTS | 3 500 € |
| STRAS'BERGERIE | 4 000 € |
| UNION DEPARTEMENTALE DE LA CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES (P.U.C Tarade) | 3 000 € |
| UDCSF – CSC OSTWALD | 2 500 € |
| TOTAL | 96 000 € |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Conseil
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré*

approuve

- *l'allocation de subventions aux associations mentionnées ci-dessous dans le cadre de l'appel à projets Éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté,*
- *les conventions financières 2026 entre l'Eurométropole de Strasbourg et respectivement Alter Alsace Énergies, l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique, la ferme de la Ganzau, Strasbourg Initiation Nature Environnement (SINE), TRION et Uni-Vers-Abeille,*
- *les conventions pluriannuelles entre l'Eurométropole de Strasbourg et respectivement la Ferme de la Ganzau, SINE et TRION,*
- *la convention d'occupation temporaire du domaine public concernant le centre*

d'initiation à la nature et à l'environnement, sis 155 rue Kempf, entre l'Eurométropole de Strasbourg et SINE pour la période 2026-2029,

décide

l'imputation des crédits nécessaires au budget 2026, soit :

- 302 000 € CRB PL02B fonction 7211 nature 65748, programme 8038 du service Coopération animation des transitions pour les subventions allouées à :

| | |
|---|-----------|
| <i>ALTER ALSACE ENERGIES</i> | 93 000 € |
| <i>ASSOCIATION POUR LA PREVENTION DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE</i> | 15 000 € |
| <i>FERME DE LA GANZAU</i> | 10 000 € |
| <i>STRASBOURG INITIATION NATURE ENVIRONNEMENT</i> | 164 000 € |
| <i>TRION</i> | 5 000 € |
| <i>UNI-VERS-ABEILLE</i> | 15 000 € |

- 5 000 € au budget 2026 de la Direction Propreté et gestion des déchets, activité EN06D, fonction 7213, nature 65748, programme 8068 pour la subvention allouée à SINE,
- 4 000 € au budget 2026 de la mission du Contrat de Ville, activité DL04B, fonction 020, nature 65748, programme 804, pour la subvention allouée à SINE,
- 96 000 € CRB PL02B fonction 7211 nature 65748, programme 8114 du budget du service Coopération animation des transitions pour les subventions allouées à :

| NOM | Montant 2026 |
|---|---------------------|
| <i>AHBAK</i> | 1 900 € |
| <i>ALSACE TECH</i> | 3 000 € |
| <i>ANTIGONE- SOUFFEL EN TRANSITION</i> | 6 500 € |
| <i>ART BOHRIE CULTURE</i> | 5 000 € |
| <i>AU BOUT DU FIL: ARTS ET EVENEMENTS</i> | 4 500 € |
| <i>CHEZ STELLA</i> | 4 000 € |
| <i>CIE ECHOGRAPHE</i> | 2 000 € |
| <i>COOPERATIVE ALIMENTAIRE DU TEMPLE NEUF</i> | 4 000 € |
| <i>ESCADRILLES POETIQUES</i> | 3 000 € |
| <i>ETHOSPH'R</i> | 5 000 € |
| <i>EXPLORATEURS DE NATURE</i> | 3 700 € |
| <i>FAMILLES D'ILLKIRCH</i> | 4 900 € |
| <i>IMMALA</i> | 4 500 € |
| <i>INTEGRATION EDUCATION SYNERGIE (IES)</i> | 2 500 € |

| | |
|---|----------------|
| <i>LA GROSSO MODO</i> | <i>3 000 €</i> |
| <i>LES COLS VERTS</i> | <i>7 000 €</i> |
| <i>LES OMBRES DES SOIRS</i> | <i>3 500 €</i> |
| <i>LES PETITS DEBROUILLARDS</i> | <i>2 500 €</i> |
| <i>LIFETIME PROJECTS</i> | <i>2 500 €</i> |
| <i>MA PETITE PLANETE</i> | <i>1 000 €</i> |
| <i>MIRA- MÉMOIRE DES IMAGES REANIMEES D'ALSACE</i> | <i>5 000 €</i> |
| <i>OASIS - QUAI JACOUTOT</i> | <i>2 500 €</i> |
| <i>SAMU DE L'ENVIRONNEMENT</i> | <i>1 500 €</i> |
| <i>SAVOIRS VIVANTS</i> | <i>3 500 €</i> |
| <i>STRAS'BERGERIE</i> | <i>4 000 €</i> |
| <i>UNION DEPARTEMENTALE DE LA CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES (P.U.C Tarade)</i> | <i>3 000 €</i> |
| <i>UDCSF – CSC OSTWALD</i> | <i>2 500 €</i> |

autorise

la Présidente, son représentant ou sa représentante à signer :

- les arrêtés et les conventions financières 2026, les conventions pluriannuelles, susmentionnées, entre l'Eurométropole de Strasbourg et les associations,*
- la convention d'occupation temporaire du domaine public concernant le centre d'initiation à la nature et à l'environnement, sis 155 rue Kempf, entre l'Eurométropole de Strasbourg et SINE pour la période 2026-2029,*
- tous les actes et documents concourant à l'exécution de la présente délibération.*

le vendredi 6 février 2026 par le Conseil de l'Eurométropole

**Rendu exécutoire après
transmission au contrôle de légalité préfectoral le 12 février
2026**

(Accusé de réception N°067-246700488-20260206-195022-DE-1-1)

**et publication sur le site Internet www.strasbourg.eu le 13
février 2026**

TOTAL DTEC

| | | | |
|----------------------|-------------------|-------------------|----------|
| montants alloués N-1 | montants demandés | montants proposés | dossiers |
| 2 016 662 € | 2 370 852 € | 2 176 966 € | 38 |

| Référence | Association | type d'aide | montants alloués N-1 | montants demandés | montants proposés | commentaires |
|-----------|---|------------------------|----------------------|--------------------|--------------------|---|
| 2 | | | 1 456 600 € | 1 584 000 € | 1 584 000 € | délibération - AdC - E-2026-151 |
| 000370 | AGENCE DU CLIMAT | Fonctionnement | 1 416 600 € | 1 544 000 € | 1 544 000 € | |
| 000371 | AGENCE DU CLIMAT | Investissement | 40 000 € | 40 000 € | 40 000 € | |
| 6 | | | 314 000 € | 321 000 € | 311 000 € | délibération - CPO - E-2026-6 |
| 00024732 | ALTER ALSACE ENERGIES | Fonctionnement | 93 000 € | 93 000 € | 93 000 € | |
| 00025191 | APPA | Projet - Manifestation | 15 000 € | 15 000 € | 15 000 € | |
| 00022588 | FERME DE LA GANZAU | Fonctionnement | 7 000 € | 10 000 € | 10 000 € | |
| 00022512 | STRASBOURG INITIATION NATURE ENVIRONNEMENT | Fonctionnement | 169 000 € | 173 000 € | 173 000 € | |
| 00025351 | TRION-CLIMATE | Fonctionnement | 15 000 € | 15 000 € | 5 000 € | |
| 00024395 | UNI-VERS-ABEILLE | Fonctionnement | 15 000 € | 15 000 € | 15 000 € | |
| 27 | | | 45 874 € | 279 886 € | 96 000 € | délibération - AaP - E-2026-6 |
| 00024586 | ASSOCIATION AHBAK | AAP | | 3 200 € | 1 900 € | |
| 00024347 | ALSACE TECH | AAP | | 10 000 € | 3 000 € | |
| 00024601 | ANTIGONE | AAP | 8 000 € | 10 000 € | 6 500 € | |
| 00024608 | ART BOHRIE CULTURE | AAP | 6 000 € | 1 000 € | 5 000 € | |
| 00024647 | AU BOUT DU FIL : ARTS ET EVENEMENTS | AAP | 4 400 € | 9 182 € | 4 500 € | |
| 00025351 | CHEZ STELLA | AAP | | 93 000 € | 4 000 € | co-instruction Missions Ceinture Verte et PNU et DPGD |
| 00024589 | CIE ECHOGRAPHE | AAP | | 10 000 € | 2 000 € | |
| 00024648 | COOPÉRATIVE ALIMENTAIRE DU TEMPLE NEUF | AAP | | 4 200 € | 4 000 € | |
| 00024014 | ESCADRILLES POÉTIQUES | AAP | | 5 000 € | 3 000 € | |
| 00023993 | ETHOSPH'R | AAP | 7 500 € | 10 000 € | 5 000 € | |
| 00024584 | ASSOCIATION EXPLORATEURS DE NATURES | AAP | | 3 700 € | 3 700 € | |
| 00024551 | ASSOCIATION FAMILLE D'ILLKIRCH | AAP | 4 974 € | 4 990 € | 4 900 € | |
| 00024621 | ASSOCIATION IMMALA | AAP | | 5 840 € | 4 500 € | |
| 00024566 | ASSOCIATION POUR L'EDUCATION ET L'INSERTION SOCIALE INTEGRATION, EDUCATION, SYNERGIE (ASSOCIATION I.E.S.) | AAP | | | 2 500 € | |
| 00024653 | LA GROSSO MODO | AAP | | 6 775 € | 3 000 € | |
| 00024634 | LES COLS VERTS STRASBOURG | AAP | 8 000 € | 8 000 € | 7 000 € | |
| 00024591 | LES OMBRES DES SOIRS | AAP | | 7 000 € | 3 500 € | |
| 00024596 | ASSOCIATION LES PETITS DÉBROUILLARDS GRAND EST | AAP | | 10 000 € | 2 500 € | |
| 00024529 | LIFETIME PROJECTS | AAP | | 10 000 € | 2 500 € | |
| 00024599 | IMA PETITE PLANÈTE | AAP | | 24 599 € | 1 000 € | |
| 00024637 | MÉMOIRE DES IMAGES RÉANIMÉES D'ALSACE | AAP | | 10 000 € | 5 000 € | |
| 00024628 | OASIS QUAI JACOUTOT | AAP | 1 000 € | 5 000 € | 2 500 € | |